

# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 4ème année - N° 73

21/ 6/73

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M..... et Cher Membre,

La dernière réunion du Club de l'année philatélique 1972/73 aura lieu le jeudi 28 juin à 20 H.

Pendant cette réunion :

- 1) Tombola gratuite.
- 2) Distribution des nouveautés. A ce sujet, nous demandons à tous les membres inscrits à ce service, de venir enlever, lors de cette réunion, les timbres parus à ce jour.

Nous souhaitons à tous de très bonnes vacances: repos, distractions, soleil, et pourquoi pas de nouvelles trouvailles philatéliques.

Nous nous retrouverons ensuite pour l'année philatélique 1973/74 dont la première réunion est fixée au lundi 3 septembre.

Mais avant cela, nous espérons vous revoir le jeudi 28 juin.

Bien cordialement.

Le Comité.

## Les Femmes Postières

-----

Après les guerres napoléoniennes, on casa dans certains bureaux de poste et de nombreux bureaux de tabac, des veuves de guerre dont les états de famille nécessitaient une aide matérielle. Ce procédé fut amplifié lors de la guerre de 1914-18, permettant ainsi aux hommes rendus disponibles de rejoindre le front.

Leur place fut reprise par des femmes dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles remplacèrent fort bien les hommes partis sur la ligne de feu.

Si la situation fut acceptée tout naturellement à notre époque, il n'en fut pas toujours ainsi.

En parcourant les publications de la "France Administrative" de 1843 nous y voyons quelques protestations:

On nous assure, dit ce bulletin, que plus de 250 directions à remises de 3 à 5.000 francs par an sont dévolues à des femmes. Ces directions pourraient être érigées en bureaux composés avec un personnel de 1, 2 ou 3 commis.

Il est temps, continue-t-il, que des mesures soient prises pour empêcher l'accroissement incessant du nombre des directrices, déjà beaucoup trop élevé, ainsi qu'on le verra par le tableau ci-après. Suit un tableau récapitulatif duquel il ressort que sur 1563 directions, 953 sont confiées à des femmes, et l'on précise la catégorie :

424 femmes mariées  
335 veuves  
194 demoiselles.

L'analyse de la situation indique que les nominations se situent dans les départements proches de Paris et que les hommes sont particulièrement envoyés dans les départements éloignés ou départements frontières.

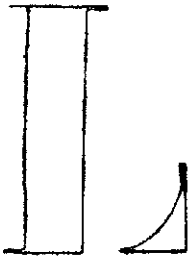
### ----- Etats-Unis

.....

A Fort-Yuma (Californie), une indienne (squaw) qui rôdait dans le fort et tolérée par la garnison, découvrit dans un tiroir de la salle des officiers des timbres de 10 cents vert (Yvert n° 13) en feuilles, il y en avait pour 40 dollars de valeur faciale, soit 400 timbres neufs.

La squaw se les approprias, et eut l'idée tout à fait pittoresque de coller tous ces timbres sur sa presque complète nudité et alla aussitôt sur le terrain de manœuvre se faire admirer dans toute sa naïve indécence, car elle s'était collé les timbres un peu partout. L'histoire ne dit pas si l'officier gestionnaire récupéra ses timbres et de quelle manière.

Extraits de "Story-Post".



## Histoire de la Poste aux Lettres 27.

---

A. DE ROTHSCHILD

La Poste est essentiellement destinée à devenir cosmopolite. Bien que nous recherchions ici plus particulièrement l'histoire des Postes françaises, les usages des nations voisines, et même des plus éloignées, ont place dans notre sujet : car nous devons en tenir compte dans les traités signés avec elles, pour le transport des lettres et des paquets à l'étranger. Voilà pourquoi nous allons tracer ici une sorte de tableau synoptique des origines et des progrès des Postes étrangères. Nous réservons l'Angleterre pour une étude séparée.

Les Turcs ottomans, derniers venus des invasions barbares en Europe, ont peut-être apporté d'Orient l'antique usage des courriers porteurs de dépêches. L'historien byzantin Chalcôndylas, qui vivait au XVe siècle, raconte que les courriers turcs dont les chevaux étaient fatigués, avaient pour consigne de démonter le premier cavalier venu et de prendre son cheval, le service de Sa Hautesse le Padichâh devant passer avant tout. Il ajoute que les courriers n'avaient pas tardé à tirer de ce droit mal défini les abus les plus odieux, et qu'ils dérobaient aux voyageurs, non seulement leurs chevaux, mais aussi leurs bijoux, leurs habits, etc. Il affirme de plus que l'odabâchi ou chef des pages du sultan, était chargé d'élever et de nourrir, pour le transport des dépêches du seraf, des courriers auxquels on avait, par une opération chirurgicale, enlevé la rate, afin de les rendre plus agiles et plus dispos.

Nous avons déjà, dans les temps anciens et au moyen âge, rappelé quelques usages de l'extrême Orient. Un historien allemand, Balthazar Stolberg, que nous avons eu l'occasion de citer déjà, nous fait connaître une institution assez curieuse du grand khan de Tartarie. Sur l'immense territoire de son empire, parcouru sans cesse par des tribus nomades, circulaient des escouades de courriers dont les ceintures étaient garnies de clochettes, afin qu'ils pussent s'avertir les uns les autres de leur arrivée, à mesure qu'ils approchaient de chaque relais. Est-ce là l'origine des sonnettes de nos chevaux de Poste ?

Si de l'ancien monde nous passons au nouveau, nous trouvons dans l'ouvrage d'Antonio Herrera, intitulé : " Description des Indes occidentales ", des renseignements sur le service des courriers publics au Pérou. " Ces courriers, dit-il, portent sur leurs épaules les messages depositaires des dépêches. Leur allure n'en est pas ralentie et reste presque aussi rapide que celle d'un cheval. En arrivant au relais, le porteur jette habilement sa charge sur les épaules d'un autre courrier, qui part aussitôt. " Le même auteur mentionne l'existence de tours en bois,

.../...

élevées de distance en distance, par l'ordre de l'Inca Athualpa, pour la transmission orale des dépêches, par des crieurs postés sur ces tours. Nous avons vu quelque chose d'à peu près semblable chez les Perses et chez les Gaulois; ce sont les procédés primitifs. Nous pouvons y joindre les courriers " à mèche ", qui, prenant un repos déterminé, s'attachent au pied une mèche allumée; elle brûle jusqu'au moment où elle atteint leur peau et les réveille.

o o o  
o o o  
o o o

Nous trouvons dans l'histoire du royaume de Piémont-Sardaigne, le premier Etat fortement organisé qu'ait eu l'Italie moderne, une application assez curieuse de l'invention à laquelle est resté attaché le nom de Vélayer. C'est l'émission d'un papier postal faite par le gouvernement du roi de Sardaigne, en 1818. Nous empruntons l'historique de cette émission à un intéressant article publié dans le journal " Le Timbrophile ", que nous avons déjà cité :

"..... Le décret royal, en date du 12 août 1818, déclarant que le droit de transport des lettres était exclusivement réservé à la Direction Générale des Postes, admettait néanmoins des exceptions. "Ceux qui voudront, disait la loi, profiter des dispositions de l'article 41, en portant ou en expédiant des lettres par des moyens étrangers à l'administration, devront présenter ou faire présenter au bureau de Poste local les lettres à expédier et en payer le droit. L'employé notera les lettres, en présence du porteur, sur un registre ad hoc, les timbrera et apposera à l'un des angles de l'adresse le même numéro d'ordre porté à son registre. " Ces formalités ayant paru longues et onéreuses, l'administration songea à établir un système plus économique sous le rapport du temps et de l'argent. Le 7 novembre 1818, on annonça l'émission d'un papier postal timbré ( carta postale bollata ), et les conditions auxquelles son usage était soumis. Ce papier, fabriqué par la Direction Générale des Postes et sous la surveillance immédiate du Surintendant général, était vendu dans les bureaux de Poste et chez les débitants de tabac, qui recevaient une commission pour la vente. Il était de trois valeurs : 15 centimes, pour les distances de 15 milles; 25 centimes, de 15 à 35 milles, et 50 centimes pour toute autre distance.

" Les lettres écrites sur ce papier pouvaient être transportées par qui que ce fût, "à la condition qu'elles n'eussent qu'une feuille, pliée de façon que le timbre demeurât apparent et que l'écriture de l'adresse fût la même que celle du corps de la lettre, le tout à peine de contravention.

( à suivre )

Jersey - Guernesey

+++++

Réponse à Monsieur Marc HERMAN

1. Répondre à vos questions est bien plus compliqué que de les poser. Quels timbres collectionner ? Ici, je suis obligé de vous répondre que chacun collectionne au gré de son propre goût et surtout de sa bourse. Vous vous spécialisez ou vous le voulez, mais je vous signale que cette sorte de collection exige des connaissances philatéliques et techniques très étendues et beaucoup de recherches. Il est normal que ce que vous voulez faire pose des problèmes, ces difficultés se rencontrent pour tous les pays dès que l'on s'écarte de la collection type. Essayez de rassembler les coins datés, les numéros de planches... des timbres belges de ces dernières années, les mêmes problèmes se poseront.

Vous pouvez inclure dans votre collection toutes les vignettes émises par l'Administration, elle peut donc comprendre les timbres papier mince et épais ( si l'aspect du papier est identique il est peut-être possible de les différencier par le toucher), ceux avec n° de cylindre, variétés ( un seul timbre est suffisant) etc... mais c'est à vous de décider.

2. Ces carnets peu esthétiques et épais posent des difficultés pour la présentation, ne les débrochez pas, sauf et encore si vous les possédez en double, ceux émis avec un petit bord blanc. C'est un problème pour vous, comme pour moi avec les carnets de France. Fermés?... Ouverts?... Je préfère la seconde solution, insérer votre carnet dans une bande "Cristal Diamant" (souvent le N° 66), vous pouvez consolider par des coins (format géant) - et n'oubliez pas de glisser entre chaque timbre une feuille de papier (pelure, cristal...) afin d'éviter des adhérences.

3. Les F.D.C. sont compris dans la manophilie moderne. Depuis plusieurs années ces enveloppes spéciales sont imprimées par des entreprises privées ou des négociants spécialisés à l'occasion de l'émission d'un nouveau timbre. Ces enveloppes sont coûteuses et c'est bien entendu le collectionneur qui paye la note. A vous de voir...

Je termine ici en répétant que la manière de collectionner dépend essentiellement de vous, que votre ensemble soit homogène et en même temps suffisamment varié : votre collection sera ainsi marquée de votre personnalité et de votre originalité.

J. FREMAL.

-----  
PETITE ANNONCE.

Recherche, en xxx, les timbres suivants : ANTIGUA (16/4/73) 3 valeurs Pâques - COCK (30/4/73) 3 valeurs formant bloc : tableaux de Pâques. - Yemen (2/4/73) 4 valeurs recensement de la population - Yemen 1967 N° 249 - Yemen 1969 N° 88. PA - NICARAGUA 1971 N° 920 à 928 et PA n° 730 et 731.  
Jean JOCHEN , rue du Cerisier, 2, 1475 Baisy-Thy.

-----